



FOOT N°513 DU JEUDI 31 MARS 2022

CARNET NOIR

Le District de Haute Savoie – Pays de Gex a la tristesse de vous faire part du décès de Jordann Bernet-Fabry du CS Megève. Le Président, Denis Allard, les membres du Comité de Direction, les membres des Commissions et le personnel présentent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

CLUB NON A JOUR AVEC LE RELEVÉ N°2 (PAYABLE AU 15/02)

ARTHAZ SPORTS

TOURNOIS

Compte tenu de la saison particulière cette année et du contexte qui évolue constamment, le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser, et ce jusqu'à la fin de la saison. Si vous souhaitez organiser un tournoi, la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles)

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

DIVERS :

République Française : Campagne « Santé mentale des adolescents »

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :



Commission de Discipline :

Dubouilh – Valerio – De Sousa – Gougeon – Delteil - Conde
CS2A – FC La Filière – Haut Giffre – FC Thones – US Argonay – AJ Ville la Grand

Commission des Jeunes :

GFA Rumilly Vallières (3) – US Annemasse – FC Salèves – FC Evian – Marignier SP - CA Bonneville (2) – Pays de Gex – Vuache – US Pringy – FC Aravis – ESC Olympique – Gpt Alpes – Morzine – Epagny – Bonneville – Argonay – FC Cruseilles – US Challex – Ent Pays de Cruseilles – ES Douvaine Loisin – US Semnoz Vieugy – GJ Armoy Lyaud Perrignier – ES Valleiry – AG Bons – Allinges – US Semnoz Vieugy

Commission Sportive :

ES Chilly – US Annemasse – ES Viry – US Challex – CS Vacheresse – Semnoz – AS Marin – ES Lanfonnet – ES Sciez – FC Brevon - Marnaz
Assah

Commission des Coupes :

AS Sillingy

Commission des Règlements :

ST Julien – JS Reignier

Commission Féminines :

GFA RV – AS Sillingy – USAV – Douvaine/Loisin – Vallée Verte – CS St Pierre – AS Viuz – AS Thonon – FC Vallée Verte

Commission de l'Arbitrage :

FC Brevon – Vallée Verte - Belarbi – Guiot – Pignol – Oz - Guerin

Commission du Statut de l'Arbitrage :

MM. Guiot – Karazeybek – Pignol – Oz – Karazeybek

Commission des Délégués :

Baulmont - Marcotullio